

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 10 avril 2026 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 11-2026</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <p>Modification de dispositif de bourses pour l'Ecole d'Economie.</p>
--	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative à la modification du dispositif de bourses pour l'Ecole d'Economie.

Document annexé.

A Saint Etienne le 10 avril 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Pour le Président et par délégation,
Alain TROUILLET
Vice-Président chargé de la Formation,
de l'International et de l'Europe
Alain TROUILLET

MEMBRES : 39 QUORUM : 19	REPRESENTES : 06	PRESENTS : 17
-----------------------------	------------------	---------------

POUR : 16	CONTRE : 00	ABST : 07
-----------	-------------	-----------

Les dispositifs d'attractivité de l'École d'économie.

10 avril 2026

L'École d'économie offre à ses étudiants une large palette de dispositifs sur condition d'excellence académique pour financer partiellement ou totalement ses études (bourse d'excellence, d'attractivité internationale entrante, de mobilité sortante, gratification de stage de recherche). Ceux-là viennent s'ajouter à d'autres dispositifs sur critères sociaux ou académiques proposés par ailleurs.

Ces dispositifs sont sous la responsabilité de la direction de l'École d'économie. Le processus d'appel à candidature et de sélection des dossiers est présidé par le responsable des dispositifs d'attractivité de l'École d'économie (Philippe SOLAL), econ.scholarships@univ-st-etienne.fr. Une fois la bourse obtenue, les étudiants lauréats sont suivis par le responsable de leur diplôme ; le règlement financier est effectué par la gestionnaire financière (Sara Bouachmir, sara.bouachmir@univ-st-etienne.fr) en lien avec les instances pédagogiques attestant de l'assiduité des étudiants.

Le montant maximum alloué pour l'ensemble des dispositifs d'attractivité repose sur le budget prévisionnel de l'école d'économie fixé annuellement et sur des financements extérieurs spécifiques. Les enveloppes attribuées a priori à chaque dispositif sont fongibles entre elles ; aussi la commission de sélection des dossiers peut décider de réallouer les masses entre les différents dispositifs si l'évaluation des dossiers le justifie.

Pour tous les dispositifs, les conditions de candidature et informations complémentaires sont disponibles sur la page : <https://se2.univ-st-etienne.fr/fr/etudier-a-se2/financer-ses-etudes.html> (version en langues française et anglaise); Contact: econ.scholarships@univ-st-etienne.fr

Le déroulement d'attribution des bourses comprend deux calendriers distincts : l'un au printemps qui régit l'appel et la sélection des candidatures pour les bourses ES, IS, MS; et l'autre en hiver pour l'appel et la sélection des candidatures pour la bourse RS (calendriers documents ci-joints). La sélection est réalisée par un comité de sélection collégial dont la composition est précisée ci-dessous.

L'École d'économie se réserve la possibilité de mener toute action de communication et de promotion autour des dossiers sélectionnés, avec la participation active des candidates et candidats retenus.

Bourse ES : Bourse d'excellence / Excellence Scholarship

Objectifs généraux : Dispositif d'attractivité à destination des étudiants locaux (notamment pour leur éviter d'avoir à travailler pendant leurs études ou pour attirer loin de notre bassin de recrutement)

Bourse de 600 euros par mois pendant 10 mois, versement sur condition d'assiduité

Formations concernées dans l'école d'économie : L3, M1, M2

Critères d'éligibilité : Dossier de candidature complet (voir liste des pièces exigées sur la page dédiée), Avoir été accepté dans l'un des programmes de formations éligibles de l'école d'économie

Critères d'attribution : Excellence académique ; Cohérence du projet professionnel en économie (que le projet soit en recherche ou non-académique)

Membres de la commission de sélection votants : Responsable de chaque formation (L3ECO, M1APE,

M2 IEGI, M2 CDT, M2IP), Direction de l'école, Direction du laboratoire, Responsable du dispositif d'attractivité ; Invités permanents de la commission de sélection : Chargé des relations extérieures de l'école d'économie, Responsable des Relations internationales, Gestionnaire financier de l'école d'économie

Bourse IS : Bourse d'attractivité internationale / Ingoing International Scholarship

Objectifs généraux : Attractivité de la mobilité entrante, à destination des étudiants internationaux pour intégrer les formations de l'école d'économie

Bourse de 600 euros et 800 euros par mois pendant 10 mois, versement sur condition d'assiduité

Formations concernées dans l'école d'économie : L2, L3, M1, M2

Critères d'éligibilité : Dossier de candidature complet voir liste des pièces exigées sur la page dédiée), Avoir été accepté dans l'un des programmes de formation de l'école d'économie ; Étudier à l'étranger depuis au moins 3 ans (Ceux qui sont actuellement en France depuis plus d'un an ne sont pas éligibles)

Critères d'attribution : Excellence académique ; Cohérence du projet professionnel (recherche ou nonacadémique)

Membres de la commission de sélection votants : Responsable de chaque formation (L3ECO, M1APE, M2 IEGI, M2 CDT, M2IP), Direction de l'école, Direction du laboratoire, Responsable du dispositif d'attractivité ; Invités permanents de la commission de sélection : Chargé des relations extérieures de l'école d'économie, Responsable des Relations internationales, Gestionnaire financier de l'école d'économie

Bourse MS : Bourse de mobilité sortante / Outgoing Mobility Scholarship

Objectifs généraux : Aide des étudiants de l'école à partir en mobilité (Erasmus, partenariats, autres dispositifs)

Formations concernées dans l'école d'économie : L3, M1, M2

Bourse de 300 à 1500 euros versée au début de la mobilité, versement sur condition d'inscription et de présentation sur place

Critères d'éligibilité : Dossier de candidature complet voir liste des pièces exigées sur la page dédiée), Être étudiant dans l'un des programmes de formation de l'école d'économie ; et avoir été accepté dans un programme d'échange international pour aller étudier dans une université étrangère

Critères d'attribution : Durée de la mobilité, Eloignement géographique, Excellence académique ; Les co-diplomations et les partenariats privilégiés de l'école d'économie sont a priori favorisés.

Membres de la commission de sélection votants : Responsable de chaque formation (L3ECO, M1APE, M2 IEGI, M2 CDT, M2IP), Direction de l'école, Direction du laboratoire, Responsable du dispositif d'attractivité ; Invités permanents de la commission de sélection : Chargé des relations extérieures de l'école d'économie, Responsable des Relations internationales, Gestionnaire financier de l'école d'économie

Gratification RS : Gratification de stage recherche / Research Internship Scholarship

Objectifs généraux : Fournir un financement pour la gratification de stage recherche réalisé au laboratoire GATE Lyon Saint-Etienne et versé par le laboratoire

Formations concernées dans l'école d'économie : ouvert prioritairement pour les étudiants de Master EDDS ;

Financement d'une gratification de stage au tarif horaire légal (600 euros par mois), versement sur condition d'assiduité ; non-cumulable avec d'autres dispositifs d'attractivité de l'École d'économie et selon les dispositions de la note relative aux gratifications de stage (pas de stage inférieur à 2 mois)

Critères d'éligibilité : Dossier de candidature complet voir liste des pièces exigées sur la page dédiée), Avoir un projet de mémoire au GATE et un projet professionnel dans la recherche ; Ouvert pour les stagiaires d'autres universités

Critères d'attribution : Excellence académique ; Qualité du projet de mémoire et cohérence du projet de thèse

Membres de la commission de sélection votants : Responsable de chaque formation (M1APE, M2 IEG1, M2IP), Direction de l'école, Direction du GATE Lyon Saint-Etienne, un représentant stéphanois pour chacun des 2 axes de l'UMR représenté à l'école d'économie, Responsable du dispositif d'attractivité ; Invités permanents de la commission de sélection : Chargé des relations extérieures de l'école d'économie, Gestionnaire financier de l'école d'économie .

Document financier des dispositifs d'attractivité de l'École d'économie, UJM, 2026-2027

10 avril 2026

Pour tous les dispositifs, les conditions de candidature et informations complémentaires sont disponibles sur la page : <https://se2.univ-st-etienne.fr/fr/etudier-a-se2/financer-ses-etudes.html> (version en langues française et anglaise)

Contact : econ.scholarships@univ-st-etienne.fr

Dispositifs proposés

ES : Bourse d'excellence

IS : Bourse d'attractivité internationale

MS : Bourse de mobilité sortante

RS : Gratification de stage recherche

Enveloppe de l'appel 2026

- Bourse ES : 2 bourses de 600 euros par mois sur 10 mois
- Bourse IS : de 6 à 8 bourses de 600 à 800 euros par mois sur 10 mois pour un budget total de 36 000 euros.
- Bourse MS : de 10 à 20 bourses d'un montant de 300 à 1 500 euros pour un budget total de 10 000 euros
- Bourse RS : enveloppe de 3 à 4 gratifications de 3 mois de stage pour un budget total de 7 200 euros.

Rappel du calendrier

Les appels ES et IS 2025 sont lancés selon le calendrier suivant :

Vague 1

- Dead-line dépôt de dossier : 10/05/2026
- Réunion de la commission : au plus tard le 20/05/2026
- Notification de sélection aux étudiants (envoi du « scholarship certificate » ou « lettre de refus ») : 22/05/2026

Vague 2

- Dead-line dépôt de dossier : 28/06/2025
- Réunion de la commission : au plus tard le 07/07/2026
- Notification de sélection aux étudiants (envoi du « scholarship certificate » ou « lettre de refus ») : 10/07/2026



Les appels ES, IS et MS 2025 sont lancés selon le calendrier suivant :

Vague 1

- Dead-line dépôt de dossier : 10/05/2026
- Réunion de la commission : au plus tard le 20/05/2026
- Notification de sélection aux étudiants (envoi du « scholarship certificate » ou « lettre de refus ») : 22/05/2026

L'appel Financement de stage recherche (RS) sera lancé sur le calendrier hiver suivant:

- Date de lancement des appels : 01/02/2026
- Dead-line dépôt de dossier : 01/03/2026, minuit
- Réunion de la commission : au plus tard le 11/03/2026
- Notification de sélection : au plus tard le 13/03/2026